



Plan-masse et de situation. D'après le plan cadastral, 1980, section BS, parcelle 184, éch. 1 : 500, agrandi.

IVR52_20004901993A4

Auteur de l'illustration : I. Frager

Date de prise de vue : 2006

(c) Ville d'Angers ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation